

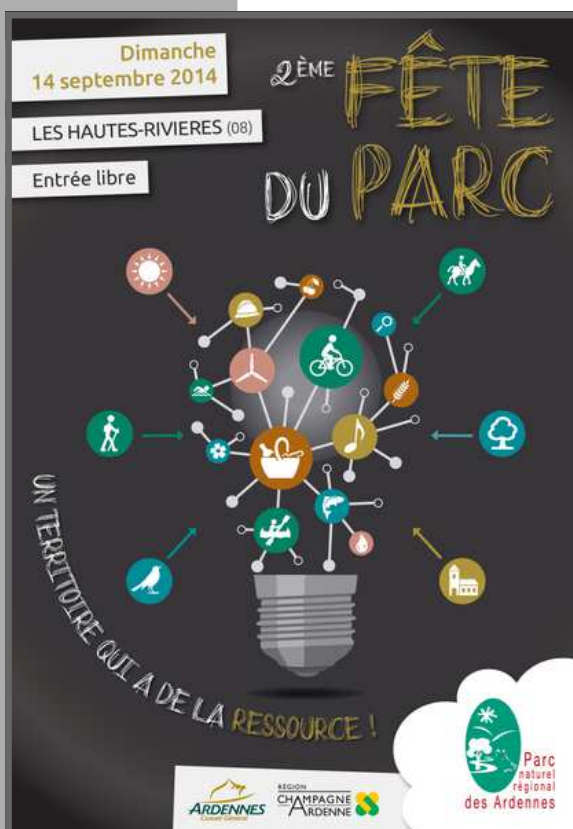


Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 24

AOÛT 2014

Fête du Parc à Les Hautes-Rivières



Pour sa 2ème édition, la Fête du Parc invite petits et grands toute la journée du **dimanche 14 septembre** à **Les Hautes-Rivières** (Base de Newet) autour du thème des ressources.

Balades, ateliers, expositions, démonstrations, contes, marché du terroir...

Cette journée, à savourer en famille ou entre amis, fera la part belle aux initiatives locales.

Entrée gratuite de 10h à 18h, buvette et restauration sur place.

www.parc-naturel-ardennes.fr

Appel à bénévoles

Pour la fête du Parc,
nous avons besoin de bras :
Les 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sept.
amisparcardennes@gmail.com

Rendez vous du Parc

AGENDA DES AMIS

Voie verte, 30/
Montcy- 08
Monthermé

Samedi 23 août à Haybes **L'eau une ressource fragile**

Le long de la Meuse, profitez d'une balade-découverte pour comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire.

De 14h à 17h ; balade environ 6 km ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie.

Places limitées, réservation obligatoire au 03 24 42 90 57

Sortie animée proposée par le CLIP de Moraypré



www.amisparcardennes.org

Enquête publique A 304

Avis des Amis du Parc naturel régional des Ardennes.

L'association des Amis du Parc, créée à l'initiative du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel des Ardennes, rassemble les associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans sa charte.

Par ses actions, elle contribue à la réalisation des missions du Parc, en y associant habitants et usagers.

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte sur l'A 304, s'agissant des mesures compensatoires :

1 . Les Amis du Parc se rangent à l'expertise et à l'avis formulé notamment par deux de ses membres, l'Association Nature & Avenir, sise à Re-thel et la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, sise à Charleville-Mézières (qui chacune de leur côté ont fait part de leurs observations).

2 . Ils mettent l'accent notamment sur le point 6 (page 3) des observations de Nature et Avenir, qui préconise l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs.

- Ce dialogue, bien au-delà du formalisme des consultations obligatoires, aurait toute sa place dans ce

lieu privilégié d'échange que se doit d'être un parc naturel.

- Installé dans la durée, il permettrait en outre, d'évaluer, avec le concours du comité scientifique prévu dans l'organisation du Parc, la pertinence des mesures de compensation prises.

- Peut-être ce travail commun pourrait-il également servir à améliorer - en amont - les mesures d'évitement et de réduction souhaitables dans des cas de figure analogues.

Stanislas WIATR

Président de l'Association des Amis du Parc naturel régional des Ardennes.



Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.

Concours d'idées PNR/RTE

L'annonce officielle des projets lauréats et la remise des prix concours d'idées PNR/RTE « Intégration paysagère et gestion durable du poste RTE de Lonny » s'est déroulée le jeudi 10 juillet à la Maison du Parc à Hargnies en présence d'André Vincent, Vice-président du PNR, Jean Michel Ehlinger, Responsable de projets RTE, Jean Claude Christement, Représentant pour la commune de Harcy et Stanislas Wiatr, Président des Amis du Parc.

À l'issue du Concours, 3 projets ont été retenus et récompensés par le PNR et RTE :

1er prix :

Projet FRISSON

2ème prix :

Projet DAVID et VINIANE

3ème prix :

Projet MARRAGOU

Ce concours a été organisé en janvier dernier pour recueillir des idées originales élaborées par des paysagistes ou des étudiants paysagistes.

La finalité du projet, prévue courant 2015, est de parvenir à une mise en valeur ou à une intégration du poste électrique, au regard des objectifs généraux de développement durable et des moyens de RTE mis en œuvre pour les mesures de réduction d'impact et de compensation liées au projet Lonny-Seuil-Vesle.

Aussi les candidats étaient

appelés à proposer un mode d'aménagement du poste, qui soit :

- **Sécurisé** du fait du caractère de l'installation, qui doit rester inaccessible aux personnes étrangères

- **Économique** sur le long terme, avec l'objectif de miser sur un entretien minimum et écologique

- **Paysager**, de manière à ce que les habitants de proximité et les usagers de la route conservent une bonne image du site.

Projets à consulter ou à télécharger sur :

www.parc-naturel-ardennes.fr



Éco - habitat participatif

Voici une histoire, l'histoire d'une belle aventure humaine, qui suit son cours dans la partie ouest du PNR des Ardennes, dans ce que les géographes appellent la région paysagère de la Thiérache Ardennaise.

Nous sommes en 2010, dans cette partie du Parc située aux confins du département de l'Aisne.

Quelques seniors pensent à leur retraite (Certains y sont déjà, d'autres y seront un jour...)

* Ils ont ancré au corps de l'éthique de la solidarité et de l'échange avec les autres
* Ils ont pour la plupart un lourd passé de militants actifs et de pratique d'actions altruistes

* Ils partagent tous la double conviction que :

- La solidarité et l'entraide doivent guider leur vie...
- Les valeurs spirituelles doivent prendre le pas sur les valeurs matérielles.

Ils créent alors l'Association EVA 08 : **Ensemble Vivre et Vieillir autrement dans les Ardennes.** EVA 08 va être l'outil qui doit leur permettre de vieillir en restant le plus longtemps possible chez soi, mais :

* Il faut un **autre chez soi**

* Un chez soi qui se compose d'une **partie privative**, de dimension restreinte, et adaptée à une mobilité se réduisant au fil des jours, ainsi que d'une **partie partagée**

* La **maison partagée** permet l'accueil des enfants et petits enfants lorsqu'ils viennent en visite, mais aussi l'accueil d'habitants du quartier pour loisirs partagés ou autres, etc...

Ils mettent en place un processus de réalisation, dont les principales étapes seront :

* La recherche d'informations, sur le web, mais surtout par des rencontres extrêmement enrichissantes avec des partenaires ayant vécu les mêmes aventures.

* La constitution d'une équipe opérationnelle, avec entre autres une architecte, un conseiller juridique, un conseiller financier, etc...

* Un long travail de réflexion et d'échange, qui débouchera sur la formalisation d'une charte des futurs habitants

* La recherche d'un terrain, qui sera trouvé à MAUBERT-FONTAINE.

* La finalisation par l'architecte d'un pro-

jet d'aménagement.

Et puis, patatras : à la fin d'un bel après-midi du printemps 2012, tout s'écroule tel un château de cartes victime d'un infime tremblement de la main de celui qui l'a construit : le groupe décide qu'il n'a pas la capacité financière de faire aboutir son projet.

Mais, fort heureusement, pendant la phase de recherche d'information, contact avait été pris avec « Le Chênelet ». Le Chênelet est un géant de l'Économie Sociale et Solidaire dont le siège est dans le Pas de Calais. Son cœur de métier : une entreprise d'insertion qui fabrique des palettes en bois, et qui possède une branche « Foncière Chênelet », qui peut se définir comme un bailleur social, à haute valeur environnementale, sociale et humaine ajoutée.

Un partenariat se noue alors entre EVA 08 et la Foncière Chênelet. Certes, il s'agit d'une alliance Léonine dans laquelle la Foncière Chênelet impose avec force sa logistique de constructeur d'habitat social (mais en disposant des moyens financiers nécessaires !) : ensemble immobilier construit sur un terrain communal, conformité à la réglementation en vigueur pour ce type de logement, etc...

Le hasard, toujours au rendez-vous des grandes aventures, fait alors que, justement, la commune de MAUBERT-FONTAINE dispose d'une réserve foncière sur laquelle doit être édifié un équipement « petite enfance » (type crèche, ou autre...)

Le projet devient donc tripartite : EVA 08, Foncière Chênelet, Commune de MAUBERT-FONTAINE (associée à la Cocom. Ardennes-Thiérache) et s'apparente alors à une véritable opération d'aménagement du territoire.

Au final, ce sont à l'heure actuelle six futurs habitants de notre Parc (deux couples et deux personnes seules), qui attendent... avec impatience.

C'est également un projet immobilier quasiment bouclé de 9 logements de type T2 et T3, en deux tranches (6+3). Ces logements seront au top de la construction durable, et feront appel pour leur réalisation aux ressources issues du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ces ressources seront sollicitées par le

Esquisse du projet



www.eva.08
www.lelabo-ess.org

Pôle Territorial de Coopération Économique « Ardaines », (à l'origine de ce rapprochement entre l'association EVA 08 et le bâtisseur Foncière Chênelet), par le biais de sa filiale « Éco-construction ». Il s'agit là d'un dispositif nouveau, ayant pour vocation de renforcer les synergies entre l'Économie marchande, et l'Économie Sociale et solidaire (nous en reparlerons dans un prochain bulletin). Retenons seulement que le Directeur de cette structure (dont le champ d'activité est principalement le territoire du Parc des Ardennes) n'est autre que Roland THIBEAUX, membre du bureau des Amis du Parc.

En définitive, cette aventure du « vivre et vieillir autrement » se donne l'ambition de faire le bonheur :

* **Des habitants**, qui pourront rester chez eux pour leurs vieux jours, et vivre en harmonie avec leur éthique : Solidarité et échange.

* **De la collectivité**, qui devrait pouvoir tirer bénéfice de la valorisation monétaire de l'entre-aide et de la solidarité dans la vie de tous les jours, ainsi que des économies d'échelle résultant du regroupement des habitants.



Et de plus elle amorce le passage d'une logique d'**offre de logement** (marchande ou sociale), à une logique de **construire ensemble**.

Cette participation de la population à :
* L'aménagement de son cadre de vie
* L'aménagement du territoire

N'est-elle pas déjà un pas vers **la nouvelle vie qui s'invente ici ?**

stanislas.wiatr@orange.fr

Organigramme et actions



Le livret « Organigramme et actions » 2014 du Parc est sorti.

Il est à consulter ou à télécharger sur : www.parc-naturel-ardennes.fr

Marchés paysans

Vendredi 8 août
15h 20h
à Maubert Fontaine



Vendredi 29 août
15h 20h
à Renwez

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information sur notre site : www.amisparcardennes.org



Appel à cotisation 2014

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises,...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET :

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour règlement par virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à : Le :

Signature :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES - amisparcardennes@gmail.com - www.amisparcardennes.org

Les chèques sont à envoyer à :

Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières

